

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Belgique se félicite de cette 55^{ème} session de la Commission qui réaffirme l'actualité du Programme d'Action du Caire. Nous tenons en effet à confirmer notre ferme soutien à la mise en œuvre intégrale du Programme d'Action issu de la CIPD et de ses révisions, ainsi que de la déclaration de Pékin et de sa plateforme d'action.

Les diverses crises importantes qui nous touchent actuellement nous rappellent plus que jamais l'importance du multilatéralisme et de la solidarité et pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Il est de notre responsabilité de créer des conditions favorables à une croissance économique inclusive et durable et à un travail décent pour tous et pour toutes, sans aucune forme de discrimination. Parmi ces conditions, on peut citer la liberté d'association ainsi que la facilitation de l'organisation collective des travailleurs pour exprimer leurs griefs et négocier de meilleures conditions de travail et de rémunération.

La Belgique et ses régions sont fortement engagées à prévenir et à éliminer toute forme de violence sexuelle, y compris sur le lieu de travail. Nous encourageons activement les Gouvernements et les entreprises à élaborer des politiques qui préviennent des comportements sexuels et autres types

de comportements transgressifs sur le lieu de travail, qui entravent la santé, le bien-être et l'autonomisation des personnes, et par conséquent, affectent également négativement le développement social et économique.

La Belgique continue également de s'engager à valoriser les soins et le travail domestique non rémunérés en favorisant le partage égal des responsabilités au sein des ménages. La priorité est aussi donnée à des politiques de protection sociale et des services sociaux accessibles, abordables et de qualité, comme les services de soins, la garde d'enfants et les congés de maternité, de paternité ou parental. Des résultats importants ont pu être atteints en matière de santé sexuelle et reproductive, comme un système d'assurance maladie offrant une couverture universelle, notamment le remboursement des contraceptifs pour les filles et les femmes jusqu'à 25 ans et celles qui sont dans l'impossibilité de les payer elles-mêmes.

Nous croyons au pouvoir de la jeunesse. Les jeunes sont des acteurs clés pour réaliser le changement et nous faire avancer vers un monde durable. Pour leur permettre de s'épanouir et d'apporter des contributions significatives, il faut garantir les droits des jeunes à la santé, à l'égalité des genres et à une participation significative à la société et à la prise de décision.

La Belgique réaffirme que l'approche basée sur les droits humains et l'approche transformatrice en matière d'égalité des genres sont primordiales pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est donc essentiel de promouvoir et assurer la participation pleine, effective et égale de toutes les femmes et les filles, ainsi que leur leadership, et d'améliorer leur jouissance de tous les droits humains. Afin de garantir cela, elles doivent aussi pouvoir disposer librement de leur autonomie corporelle, sans coercition ou violence. Cette approche est plus nécessaire que jamais aujourd'hui, alors que la communauté internationale est témoin de graves violations de ces principes universels et des droits des femmes et des filles ukrainiennes du fait de l'agression russe.

La Belgique contribue également au budget d'organisations multilatérales actives dans le domaine telles que UNFPA, UNICEF et ONU Femmes. La coopération internationale belge est très engagée dans le domaine de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (SDSR) dans le cadre de ses programmes de coopération gouvernementale et au travers des organisations de la société civile belges actives dans les pays du Sud. Enfin, de par son investissement en tant que champion au sein du mouvement *She Decides*, la Belgique continue à porter haut les droits des femmes et des filles de décider pour leur corps, de leur vie et de leur futur.

La Belgique continuera à souligner l'importance des droits humains et de l'égalité des genres, de l'engagement et participation des femmes et des

filles, parce que leur développement social et économique et d'atteindre est au cœur des objectifs de développement durable.

Je vous remercie de votre attention.